Collecte de mai 1965

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683060

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A nos abonnés,

Il y a 4 ans, nous nous étions vus contraints d'augmenter de Fr. 2.— le prix de l'abonnement annuel de notre revue; nous espérions alors que les prix se stabiliseraient. Comme chacun le sait, tel n'a pas été le cas: le coût de la vie n'a cessé dès lors de croître.

Ce renchérissement général a évidemment des répercussions aussi sur les frais de publication de notre journal. Depuis 1961, les tarifs d'impression ont subi deux hausses consécutives. Une troisième interviendra le 1er mai 1965.

De leur côté, les frais de rédaction, le coût des clichés, celui des enveloppes et du papier, le prix des ports accusent une sensible augmentation, représentant un renchérissement général de 24 % par rapport à l'année 1961. Grâce à des économies très strictes, nous avons jusqu'ici réussi à compenser partiellement cet accroissement constant de nos dépenses.

Aujourd'hui, nous nous voyons cependant obligés d'élever une nouvelle fois de Fr. 2.— le tarif de l'abonnement annuel à « La Croix-Rouge suisse » qui dès le 1er juin 1965 sera de:

Fr. 10.— pour la Suisse
Fr. 12.— pour l'étranger

Ces nouveaux prix ne seront appliqués que lors du renouvellement des abonnements actuellement en cours.

Nous espérons que nos lecteurs comprendront la nécessité de cette mesure et demeureront fidèles à notre revue dont nous nous efforçons sans cesse d'améliorer la qualité et la présentation.

D'avance, nous les remercions de conserver leur sympathie et leur appui à la Croix-Rouge suisse.

La Croix-Rouge suisse

Collecte de mai 1965

Mois de mai, mois de la Croix-Rouge suisse. Cette année, l'insigne offert au public et qui se vendra en rue les 6, 7 et 8 mai sera un « clip », soit une fort jolie pincette blanche de forme aérodynamique; bien précieuse — nous en avons fait déjà l'expérience — pour... pincer toutes sortes de choses: les papiers qui s'envolent, les timbres-escompte qui se perdent, les factures qui s'égarent. En fait une seule ne suffit pas dans un ménage ni sur un bureau: il en faut pour le moins une bonne demi-douzaine! Achetons donc « en gros » le clip de la Collecte de mai 1965: ce sera « l'affaire du jour »!

La Collecte de mai de la Croix-Rouge suisse, organisée en commun avec l'Alliance suisse des Samaritains, sa principale institution auxiliaire, ne comporte pas qu'une vente d'insignes en rue, mais encore des collectes par listes, à domicile et auprès des entreprises et une collecte par compte de chèques postal. C'est dire que le fait d'avoir acquis un ou plusieurs « insignes » ne doit pas nous retenir de remplir encore le bulletin vert que nous trouverons dans nos boîtes aux lettres à partir du 15 mai.

La Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains, en effet, comptent sur le produit de leur traditionnelle Collecte de mai pour être en mesure de remplir leurs tâches nationales dont l'ampleur et la multiplicité ne cessent de croître. Ce sont notamment:

La transfusion de sang et la fabrication de produits sanguins;
Le développement et la surveillance de la formation de personnel soignant professionnel;
La formation de volontaires, de personnel soignant non-professionnel, de secouristes;
La mise à disposition de volontaires pour le service sanitaire de l'Armée;
L'instruction et l'entraînement des Samaritains;
L'assistance aux personnes âgées et handicapées;
L'enseignement pratique de l'entraide à l'école;
L'aide aux familles dans le besoin;
Les interventions d'urgence en cas de catastrophe.

Toutes ces tâches sont indispensables à la sauvegarde, à la santé, au bien-être physique et moral de chacun d'entre-nous. Que chacun d'entre-nous réponde donc aux appels de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains.

80e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse, 1965

Conformément à la décision prise à Leysin le 30 mai 1964, par la 79e Assemblée des délégués, la 80e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Wildhaus, canton de Saint-Gall, les 12 et 13 juin 1965, sous les auspices de la section de Toggenbourg.